Interpellation présentée par le député: M. Georges Letellier

Date de dépôt: 22 février 2002 Messagerie

Interpellation urgente écrite

« quels projets pour pallier au manque de policiers dans notre canton et engagement de ressortissants étrangers (permis C) ? »

Nous avons pu tous lire dans la « Tribune de Genève » tout récemment que vous étudiez la possibilité d'engager dans la police, des ressortissants étrangers bénéficiant d'un permis C ; afin de pallier au manque de policiers dans notre canton.

Le rôle de la police ne se limite pas uniquement à lutter contre la délinquance, la criminalité ou l'immigration clandestine; il est également d'épauler nos douaniers, le cas échéant, dans la surveillance du territoire ou de faire du renseignement.

En cas de conflit armé, c'est la police qui est chargée d'assurer la sécurité du territoire avant d'être relevée par l'armée.

Certaines missions dépendent de la défense nationale et du renseignement.

Par conséquent, elles ne peuvent être confiées à des ressortissants étrangers, même au bénéfice d'un permis C.

Si un permis C désire rentrer dans la police ou la gendarmerie, il peut le faire en demandant sa naturalisation.

l'UDC est favorable à la naturalisation car elle permet une véritable intégration dans notre société.

Mes questions sont les suivantes :

Avez-vous l'intention d'engager dans nos corps de police, des ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis C ?

Que comptez-vous faire pour pallier aux nombreux départs (retraites, engagements dans des polices municipales communales ou dans d'autres cantons) ainsi que de nombreuses démissions (55 au mois de décembre 2001); malgré le fait que nous ayons le meilleur centre de formation de police de Suisse?